

# FORMATION DES IDE AUX MESURES TRANSITOIRES SPECIFIQUE ARS CORSE

**Année 2022**

### Bénéficiaires

Infirmiers diplômés d'Etat autorisés suivant le Décret N°2019-678 du 28 juin 2019, **session ouverte pour 15 personnes (minimum 10)**

**Acceptation des dossiers complets (bulletin d'inscription et totalités des pièces à fournir) par ordre d'inscription et dans la limite des places disponibles (Inscription au registre ADELI ne vaut pas inscription à l'Ordre infirmier)**

L'attestation de suivi de formation sera délivrée en fin de formation sous condition de la transmission de toutes les pièces justificatives

### Lieu d'inscription

Ecole régionale d'infirmiers de bloc opératoire de Marseille 416 chemin de la Madrague-Ville 13015 Marseille

[Secretariat.eibode@ap-hm.fr](mailto:Secretariat.eibode@ap-hm.fr)

### Durée lieux et dates des sessions

21 heures : 3 jours de 7 heures, comprises entre 8h00 et 17h00 avec 1 heure de coupure pour déjeuner

<b>Instituts de Formations Paramédicales</b> Centre hospitalier d'AJACCIO 27 avenue de l'Impératrice Eugénie BP411 20303 AJACCIO CEDEX Tel : 04 95 29 81 25	<b>Instituts de Formations Paramédicales</b> Centre Hospitalier de BASTIA BP 680 20604 Bastia Cedex Tel : 04.95.55.68.13
<b>Session : Lundi 30/05 mai au mercredi 01/06</b>	<b>Session :</b>

### Coût formation 2022

Tarif institutionnel : **1 350 €**

**Pas de possibilité de mobilisation du CPF**

### Objectifs

Obtenir l'attestation de suivi de la formation complémentaire aux actes et activités définis à l'article R4311-11-1 du code de la santé publique

### Programme

**Arrêté du 31 juillet 2019 : Contenu de la formation complémentaire prescrite aux infirmiers autorisés** liés à l'exercice des actes du 1° b) de l'article R. 4311-11-1 du code de la santé publique dans le champ de compétence pour l'infirmier autorisé :

- Cadre réglementaire
- Définition, principes et techniques de l'exposition, l'aspiration et l'hémostase
- Gestions des risques / checklist / matériovigilance, risques patients et professionnels, risques liés aux différentes techniques d'exposition, au regard de la discipline chirurgicale et de la voie d'abord, risques liés à l'irrigation, à l'aspiration, risques liés aux différentes techniques d'hémostase, risques liés à la mise en œuvre de processus de physiothérapie (électrocoagulation monopolaire et bipolaire, ultrasons, lasers), Méthodologie de rédaction des protocoles
- Gestions des risques infectieux : Asepsie progressive, particularité du bloc opératoire, gestion des différents flux (patient/ personnels et matériel)

### Méthodes pédagogiques

Cours magistraux et travaux de groupe

- ✓ **Développement des capacités cognitives**

- Test de positionnement de début et de fin de formation
- Apports méthodologiques pour la rédaction de protocole
- Travail de réflexivité sur les pratiques :
  - o lors de travaux de groupe exposé réalisé devant un chirurgien sur les actes du Ib,
  - o élaboration et montage de séquences filmées sur les pratiques d'hygiènes

## Accessibilité



Pour les ateliers prévus au troisième jour de formation et se déroulant au bloc prévoir les sabots de bloc personnels

### Pièces à fournir obligatoire à l'inscription

**Une copie du Diplôme d'Etat IDE –**

**Une copie de la carte ordinaire ou d'une attestation d'inscription à Ordre National Infirmier nominative**  
(Le n° ADELI ne vaut pas inscription à l'ordre infirmier)

**Une copie de l'autorisation temporaire délivrée par la DRDJSCS**

**Une copie de la carte d'identité**

**Etablissements hors AP-HM** : formulaire d'inscription renseigné à adresser à [secretariat.eibode@ap-hm.fr](mailto:secretariat.eibode@ap-hm.fr)

Une convention sera adressée à l'employeur ou au stagiaire dans le cadre d'un autofinancement. L'inscription sera définitive dès retour de ce document dûment signé.

**AP-HM** : inscription à adresser au service central de formation continue, pour acceptation et validation.

**Pour tout renseignement, s'adresser à Pierrette SOULANS, Responsable pédagogique,**

☎ : 04 91 96 67 52

✉ [pierrette.soulans@ap-hm.fr](mailto:pierrette.soulans@ap-hm.fr)